



Un pays à faire rêver



S
E
P
T
E
M
B
R
E



2
0
1
1



Sommaire

- Avoirs du Qc, pas protégés avec NPD	2
- Monorail Montréal-Longueuil	3
- Montage financier	4
- Pont Champlain et les intérêts du Qué.	5
- Faits divers, naissances, citations	6
- Faits divers, naissances, citations	7
- Infrastructures du Qc, P. Champlain	8
- Un crime, une sentence, s.v.p.	9
- Description du logo	10

Le journal des souverains de coeur

www.souverainetelasolution.com

Vol. 10 No. 8

Souveraineté La Solution inc.

Les avoirs des québécois ne sont pas protégés avec le NPD

Tous les québécois d'aujourd'hui vont-ils revivre ce que nos ancêtres ont vécu entre 1840 et 1927? Le sauvetage de toutes les manières, finances, etc., de toutes les provinces: payer le capital et intérêts du Haut Canada (Ontario) ainsi que la séparation des avoirs financiers restants du Bas Canada (Québec), ainsi que combler le manque financier pour le coût de son développement via la dette du Canada uni.

En 1867 à la signature de la confédération, dont le Québec a été impliqué mais n'a pas signé, le Nouveau-Brunswick voyait sa dette prise en charge par Ottawa capitale du Canada et son développement futur, où le seul membre de cette confédération à faire un surplus financier était le Québec, et en plus la population de cette dernière a été incluse dans les partages des avoirs financiers restants du Québec de 1840, l'Ontario avait plus de population de 1840 à 1867. Donc la dette et le développement des quatre provinces (l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, et l'Île-du-Prince-Édouard) étaient réunis, ceux de la Nouvelle-Écosse suivirent. En 1891, la confédération canadienne a accueilli la Colombie-Britannique en prenant en charge sa dette, le coût de la division de la carte de celle-ci en comtés fédéraux, en payant le coût du train de Calgary Alberta à l'océan pacifique, le salaire de ses députés et leur transport, et pour terminer sa population a été incluse dans le partage des avoirs financiers de 1840. Les dettes et développement du Manitoba et la Saskatchewan ont été inclus dans la dette du Canada. En 1905, l'Alberta étant prise dans un borbier financier a joint la confédération canadienne en échange de sa dette et du coût de son développement. En 1927, la capitale de la confédération canadienne (Ottawa) avec l'appui de ses membres à l'exception du Québec, donna 50% du Labrador-Québec à Terre-Neuve.

Comme dit le dicton: le passé est garant de l'avenir. Plus ça change, plus c'est pareil!

La seule issue c'est faire du Québec un pays et au plus tôt.

Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef: André Desnoyers

Montage graphique: Jean Luc Messier

Programmeur: Jean Lussier



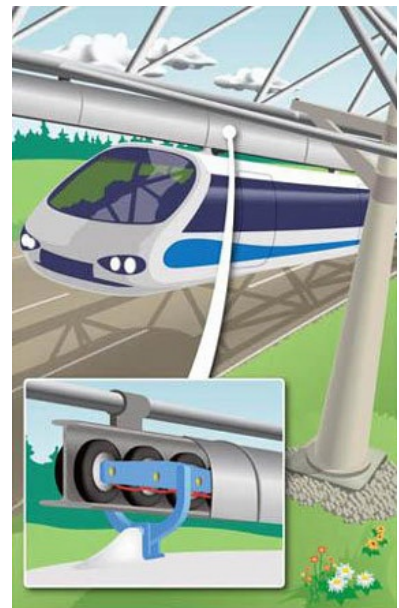
Souveraineté La Solution inc.

Solution au pont Champlain: Monorail Montréal-Longueuil

Un monorail qui enjamberait le fleuve St-Laurent de la route 20 de Longueuil à l'île de Montréal, à l'est à la hauteur du tunnel Louis-Hippolite-La-Fontaine avec terrain de stationnement aux deux extrémités, incluant un transport adéquat.

Ce projet, en plus de désengorger le centre ville de Montréal, respecterait l'environnement, donnerait de l'emploi sur la construction, mettrait à profit notre invention: le moteur roue (bon pour le bixi et la voiture électrique), ainsi bon pour un futur projet de station de métro dans l'est, et un futur raccordement avec un trans-Québec. Ce projet allégerait le flot de véhicules sur nos ponts. La vie de ces ponts serait prolongée, donc moins d'embouteillage aux heures de pointe. Les ponts seront plus sécuritaires car moins d'achalandage, moins de réparations à effectuer, moins à payer.

Mais le plus important pour nous, c'est la sécurité ainsi que notre marque dans le monde de l'innovation.



Souveraineté La Solution inc.

Montage financier

Des projets nous en avons, et nous avons les capacités et la matière grise pour les réaliser, mais pour agir en toute liberté, il faut du courage politique.

Premier atout pour financer ce projet

Les syndicats: la FTQ avec le fond de solidarité a aujourd'hui un actif de plus de \$8 milliards, les Réer la FTQ constituent la principale rentrée de fonds. La CSN va dans le même sens aujourd'hui mais nous n'entendons moins parler d'elle compte tenu qu'elle a débuté tout dernièrement.

Le mouvement Desjardins, avec ses filiales, gère des actifs pour plus de \$250 milliards et est cotée la sixième institution financière la plus grosse au monde. Desjardins est une entreprise financière gigantesque, c'est le résultat d'une solidarité québécoise qui dure depuis 1901. C'est une contribution précieuse au développement du Québec et une réussite québécoise dont nous devrions être fiers.

Avec la Caisse de dépôts et de placements, qui a été mise sur pied en 1963, les québécois se sont dotés d'un outil pour stimuler leur économie et leur social. D'après le rapport de 2010 avec une rentrée d'argent de plus de \$7 milliards en provenance des québécois seulement, moins de 10% ont été investi au Québec, soit plus de 90% à l'extérieur. La Caisse de dépôts et de placements n'est pas là pour faire des pertes (\$40 milliards), octroyer des titres accompagnés de gros salaires et des bénéfices exorbitants, d'alléchantes primes de départ, des bonus au rendement, etc.; mais pour être un moteur de changements. Nous sommes loin de ses premiers objectifs.

Investir dans ce projet ramènerait la Caisse de dépôts à ses objectifs du début, suivre la vision des québécois.

Deuxième atout pour financer ce projet

Le critique en matière de finances de l'opposition officielle du parlement de Québec, le député de Rousseau, M. François Legault, écrivait en 2005 qu'après les cinq premières années d'un Québec souverain que celui-ci dégagerait un profit de \$17 milliards après avoir payé la part de la dette fédérale et le rachat de tous les actifs fédéraux en sol québécois.

Si nous prenons comme exemple, le fédéral a remboursé plus de \$90 milliards sur sa dette depuis 10 ans et que nous formons le quart de la population, cela équivaut à \$22.5 milliards sur 10 ans, à raison de \$2.25 milliards par année. En se basant sur le rapport du député de Rousseau, ça serait \$11.25 milliards à ajouter à son \$17 milliards pour un total de \$28.25 milliards.

Un projet gouvernemental qui est un moteur de l'économie et qui a un impact social avec des rentrées de fonds dans les coffres du gouvernement de 2-3-4 fois basé sur son coût d'exploitation, sans compter les bienfaits rendus au peuple, les administrateurs peuvent se permettre un déficit calculé et respectable maximum 10% de son coût d'exploitation.

Souveraineté La Solution inc.

Chronique politique

Pont Champlain et les intérêts du Québec

Le NPD est fédéraliste, donc contre les intérêts du Québec, quoiqu'on en dise qu'il est l'opposition officielle, il peut seulement influencer le gouvernement au pouvoir, en l'occurrence le parti conservateur de Stephen Harper.

Un parti politique qui a un mandat majoritaire de la population peut gouverner sans l'aide de personne. Advenant que le parti qui gouverne à Ottawa, décide de construire le pont Champlain en PPP, en connivence avec le NPD et les libéraux québécois de Jean Charest, tout cela pour faire payer sans doute les québécois (Bas-Canada). L'histoire se répète depuis la passation du pouvoir de la France à l'Angleterre.

Que l'argent, que nous québécois envoyons à Ottawa, plus de \$50 milliards et en points d'impôts par année, serve à défrayer le coût de ce projet ou bien la Caisse de dépôts et de placements, le bas de laine des québécois, sera-t-elle le bailleur de fonds principal?

Advenant que le fédéral garde le contrôle du projet, il donnera le contrat général sans l'ombre d'un doute à une compagnie hors Québec. Et ce n'est pas le parti libéral du Québec qui va s'en offusquer. Lui qui a fait construire la 30 en PPP et qu'il a donné le contrat des deux ponts qui enjambent le St-Laurent (sous juridiction fédérale) à une compagnie mexicaine, le tout payé par les contribuables québécois (perte d'expertise et d'argent).



Solution: voir la page 8 de ce journal,
Infrastructure du Québec Pont Champlain



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
ETIENNE-ALEXIS BOUCHER
Député de la circonscription de Johnson
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière de loisir et de sports
Bureau de Windsor
32, rue Principale Nord
Windsor, J1S 2C2
Tél. : 819 845-5894
ou 1 800 969-2912
eaboucher.org / eaboucher-john@assnat.qc.ca

TOUT SOUS LE MÊME TOIT

Imprimerie Commerciale
Publicité par l'objet
Atelier de lettrage
Atelier de photographie

Lettrage
GRAPHICO-TECH
IMPRESSIONS
P

Alain
Imprimerie Photocopies
450 263-8719
graphico.tech@videotron.ca

Sylvain
Lettrage
450 263-6515
graphico.techsg@videotron.ca

CAMERA EXPERT
450 263-1333
commander vos photos en ligne
www.cameraexpert.com
318 rue Sud, Cowansville, Qc.

Souveraineté La Solution inc.

Faits divers

ANNÉE 1885

1er août
Louis Riel est déclaré coupable de haute trahison par un jury composé de six membres anglophones et protestants.

ANNÉE 1930

1er août
Arrivé au Canada, à Saint-Hubert du dirigeable R-100 parti le 29 juillet de Cardington, en Ecosse, avec 44 passagers.

ANNÉE 1939

1er août
Fin de la parution du journal La Nation de Québec

ANNÉE 1968

2 août
Première mondiale: greffe d'un genou réalisée à Québec

ANNÉE 1984

2 août
La Haute Volta devient la République démocratique populaire du Burkina Fasso.

ANNÉE 1693

4 août
Dom Pérignon découvre le procédé de fabrication du Champagne

ANNÉE 2000

4 août
Bombardier devient le numéro un mondial du matériel ferroviaire

ANNÉE 1940

5 août
Camilien Houde, homme politique du Québec (député à l'Assemblée législative, maire de Montréal, chef du Parti

conservateur du Québec et député à la Chambre des Communes du Canada) est arrêté et emprisonné en Ontario.

ANNÉE 1960

5 août
Adoption de la déclaration canadienne des droits de l'homme

ANNÉE 1959

6 août
Inauguration de l'aéroport de Rivière-du-Loup

ANNÉE 1964

7 août
Inauguration de l'hôpital général de Malartic

ANNÉE 1944

8 août
Maurice Duplessis est élu premier ministre du Québec

ANNÉE 1535

9 août
Jacques Cartier et sa flotte entrent dans le Golfe de Saint-Laurent

ANNÉE 1899

9 août
Emile Nelligan, poète québécois de langue française, est interné à la Retraite Saint-Benoît

ANNÉE 1948

9 août
Paul-Emile Borduas lance son manifeste Refus Global

ANNÉE 1950

9 août
Sortie à Montréal de l'avion F-86

Ils sont nés

ANNÉE 1916

1er août
Anne Hébert, romancière : Kamouraska, Le Premier jardin, Un Habit de lumière, ..

ANNÉE 1936

1er août
Yves Saint Laurent, grand couturier.

ANNÉE 1914

2 août
Félix Leclerc, auteur, compositeur, interprète, acteur.

ANNÉE 1942

2 août
André Gagnon, pianiste, compositeur

ANNÉE 1945

2 août
Jean Chabot, réalisateur (Mon enfance à Montréal, La Fiction nucléaire, Sans raison apparente, ...),

ANNÉE 1930

9 août
Jacques Parizeau, économiste, conseiller politique, professeur, ministre des Finances et Premier ministre québécois.

Citations

L'art de diriger consiste à savoir abandonner la baguette pour ne pas gêner l'orchestre.
Herbert von Karajan

En démocratie, la politique est l'art de faire croire au peuple qu'il gouverne.
Louis Latzarus

Souveraineté La Solution inc.

Faits divers

ANNÉE 1760

1er septembre
Le Fort Chambly, actuel
Canada, est pris par les
Anglais

ANNÉE 1889

1er septembre
Ouverture officielle du
Parlement de Québec

ANNÉE 1905

1er septembre
Ouverture de l'Ecole de
chirurgie dentaire à Montréal

ANNÉE 1907

1er septembre
Ouverture de l'Ecole
d'architecture de Montréal

ANNÉE 1934

1er septembre
Le pont du Havre à Montréal
est rebaptisé le pont
Jacques-Cartier

ANNÉE 1938

1er septembre
Dévoilement à Québec d'un
monument dédié à Jeanne
d'Arc

ANNÉE 1938

1941 Ouverture officielle de
l'aéroport de Dorval avec 3
pistes pavées au Canada.
L'aéroport est rebaptisé «
Aéroport international
Montréal-Dorval » en 1960
quand sa nouvelle aérogare
sera la plus grande au Canada
et l'une des plus grandes dans
le monde.

ANNÉE 1964

1er septembre
Entrée en vigueur du nouveau
Code du travail du Québec

ANNÉE 1976

1er septembre

Première de la série « Chère
Isabelle » écrite par Gilles
Richer

ANNÉE 1994

1er septembre
Ouverture de l'Ecole des
métiers de l'aérospatiale de
Montréal

ANNÉE 1960

2 septembre
Fondation de la Confédération
des syndicats nationaux
(CSN) suite à la
déconfessionnalisation de la
CTCC.

ANNÉE 1894

3 septembre
La Fête du travail est célébrée
pour la première fois au
Canada.

ANNÉE 1918

3 septembre
A Québec, dévoilement de la
statue élevée à Louis Hébert,
premier colon français de
Nouvelle-France

ANNÉE 1917

4 septembre
Ouverture au public de la
Bibliothèque de Montréal

ANNÉE 1975

11 septembre
Nicole Juteau devient la
première femme policière à la
Sûreté du Québec.

ANNÉE 1892

21 septembre
Mise en service du premier
tramway électrique, le
"Rocket 350", à Montréal.

Ils sont nés

ANNÉE 1970

1er septembre
Mitsou Gélinas, actrice,
femme d'affaires, animatrice
de radio mais aussi chanteuse
connue sous son seul prénom

ANNÉE 1959

2 septembre
Guy Laliberté, fondateur du
Cirque du Soleil

ANNÉE 1948

9 septembre
Lucien Francoeur, auteur,
chanteur, poète et animateur
de radio.

ANNÉE 1969

26 septembre
Anthony Kavanagh,
humoriste.

ANNÉE 1969

28 septembre
Éric Lapointe, chanteur :
"N'importe quoi", "Monange"

ANNÉE 1944

30 septembre
Diane Dufresne, chanteuse :
"J'ai rencontré l'homme de ma
vie", "Les Hauts et les bas
d'une hôtesse de l'air", ..

Citations

Toute société qui prétend
assurer aux hommes la liberté,
doit commencer par leur
garantir l'existence.
Léon Blum

Mieux vaut se disputer à l'air
libre, que d'être d'accord
derrière des barreaux.
Ignacy Krasicki

Souveraineté La Solution inc.

Infrastructure du Québec Pont Champlain

Le parti libéral du Québec avec Jean Charest, tout dévoué à son maître, s'en remet au fédéral pour des structure vitale qui sont néfastes à la sécurité du peuple québécois tout entier, pourtant il l'a élu, le paie, ce chef est supposé le représenter et le protéger.

Les structures qui sont au Québec mais sous juridiction fédéral à l'instar du pont Champlain; s'il est dangereux maintenant et qu'il faut qu'il soit remplacé au plus tôt et que les deux partis fédéraux qui vont représenter le peuple québécois, qu'ils reconnaissent la nécessité de le faire réparer au plus tôt et de le remplacer d'ici 10 ans et qu'ils disent qu'ils ont l'argent. Qu'ils prennent tous les deux l'engagement qu'en dedans de 30 jours consécutifs après l'élection du 2 mai 2011, de dévoiler la nature du nouveau pont et de réparer le pont Champlain existant, qu'ils aillent en appel d'offres pour une durée de trente jours consécutifs, et que 7 jours après la divulgation du soumissionnaire, que la construction et la réparation débutent.

Il ne faut pas oublier que nous envoyons au delà de \$50 milliards par année au fédéral et que celui-ci vient chercher un autre \$50 milliards et plus en points d'impôts (taxes).

À défaut, que le gouvernement du Québec débute les travaux et que le gouvernement demande et exige que le coût des travaux de construction du nouveau pont, la réparation de la vieille structure, ainsi que la démolition du vieux pont, que des paiements soient faits par le fédéral à tous les trois mois maximum à partir de la date du début des travaux et ceci jusqu'à paiement final.

La construction du nouveau pont inclura un mode de paiement électronique pour les utilisateurs et les revenus du payage soient d'appartenance québécoise jusqu'à paiement final par le fédéral pour ce nouveau pont ainsi que la réparation et la démolition de la vieille structure.

Que la Caisse de dépôts et de placements qui est notre bas de laine, ne serve pas seulement pour investir plus de 50% de ses revenus hors Québec.

Exemple: Autoroute 407 en Ontario, l'aéroport de Londres en Angleterre, pour en nommer quelques-uns, ainsi que des pertes, des primes de départ, de généreuses pensions, des salaires astronomiques, des primes au rendement, des jetons de présence et des options, etc.

Il ne faut pas oublier que seuls les québécois et québécoises fournissent à la Caisse, ainsi que son but principal pour laquelle elle a été mise sur pied, c'était pour stimuler le social et l'économie du peuple québécois.

André Desnoyers.

Souveraineté La Solution inc.

Opinions

Un crime, une sentence, s.v.p.

La loi sur les crimes irréparables, tels que meurtres, devraient être révisés quand quelqu'un commet un meurtre par vengeance ou autre, il ou elle devrait, à la base, avoir 2 ans plus 1 jour de prison sans droit de libération sur parole et en additionnel ce que le juge donnerait si trouvé coupable.

Cette opinion est basée sur une observation faite sur des personnes atteintes d'alzheimer. Ces gens qui sont malades se rappellent de choses qui les ont marqué durant leur vie saine. Ma mère en l'occurrence était très sévère avec nous et très disciplinée, sans doute à cause du manque de jouissance de sa jeunesse, car elle a dû se marier à 16 ans. À cause de sa maladie très avancée, nous avons dû placer notre mère.

En lui rendant visite une semaine après, à ma grande surprise elle était attachée à une chaise dans le salon. J'appelle la garde pour lui demander quelle était la cause pour un tel châtiment? La garde me répondit: "Ta mère est très agressive, elle a giflé une autre résidente, car celle-ci ne l'a pas écouté: "Veux-tu ben la fermer". Ce fut dur à accepter mais je comprenais que la situation nécessitait une action immédiate. Cet incident accablant a été pour moi un temps de réflexion.

Pour toute personne souffrant de dérangement mental pour un moment ou une durée perpétuelle, ce qui ressort de sa banque de mémoire, c'est ce qui l'a marqué le plus. Si les personnes atteintes de la maladie de l'alzheimer sont confinées dans un centre adéquat pour le reste de leurs jours, les gens qui ont commis un crime irréparable, devraient du moins passer un temps minimum en institution pour leur bien et notre sécurité.

Advenant que la loi, telle que proposée dans cette opinion, soit prise en considération et devienne force de loi, tous les médias en feraient mention. Donc cette loi serait imprimée dans la banque de mémoire de tous et chacun. Si cette loi éviterait qu'un seul meurtre par vengeance, drogue, boisson, etc, rendant temporairement ces personnes dérangées mentalement ne se produise, la mort de ces deux enfants poignardés n'aura pas été vaine.

Si officiellement entérinée par le gouvernement en place, cette loi devrait porter les prénoms de ces deux jeunes victimes.

André Desnoyers.



Souveraineté La Solution inc.

DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



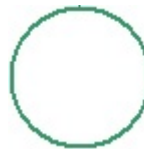
Flèche qui indique l'endroit sur le continent
où le peuple québécois existe



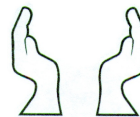
Pictogramme des continents et
de la calotte polaire



Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent
l'Organisation des Nations-Unies
qui représente plus de 193 pays et plus de 6 milliards
de population



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

 Souveraineté la Solution COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI C.P. 313, Cowansville (Québec) J2K 3S7		Tél., téléc.: 450-293-3562		N° DE M.S.N. SI CONNU		MUNICIPALITÉ		SECTEUR		SECT. VOTE	
☐ ADHÉSION		☐ FINANCEMENT		REMARQUES:							
☐ SYMPATHISANT		☐ NON-MEMBRE									
NOM DE FAMILLE				PRÉNOM							
ADRESSE				APP.							
LOCALITÉ				CODE POSTALE							
TÉL. DOMICILE		TÉL. TRAVAIL		M.S.							
DATE DE NAISSANCE		SEX		1 ☐ SYMPATHISANT							
JOUR		MOIS		ANNÉE		2 ☐ X5 L'AN					
PROFESSION, SI ÉTUDIANT, INDIQUEZ L'INSTITUTION				3 ☐ MEMBRE							
				X10 L'AN							
X				FINANCEMENT ☐							
SIGNATURE DU M.S.N.				COMPTANT ☐							
SIGNATURE DU SOLICITEUR				CHÈQUE ☐							
				NOMBRE ☐							
COMTÉ		DATE		TOTAL							
 SOVERAINETÉ: LA SOLUTION INC. www.souverainetelasolution.com courriel: souverainetelasolution@yahoo.ca											
COPIE DU M.S.N.				REÇU NO 341				NO= M.S.N.			